Bulletin municipal de Chindrieux





2015



- Gaz
- VMC
- Energies Renouvelables
- Salle de Bains Clé en Main
- Entretien Chaudières











géode

Frédéric Gaimard Géomètre - Expert D.P.L.G.

311 rue de l'Eglise 73310 CHINDRIEUX

Tél. 04 79 54 21 34 www.geode.cc Email : chindrieux@geode.cc

TRAVAUX PUBLICS VRD TERRASSEMENT

Sébastien DUCRUET

La Loi 73310 RUFFIEUX

Tél / Fax : 04 79 54 28 05

Portable: 06 09 10 48 95

















C'est une édition estivale de votre bulletin municipal que vous recevez cette année : vous retrouverez ainsi les informations transmises par les associations locales, que vous pourrez rencontrer dès la rentrée de septembre pour une nouvelle année d'activités. J'en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles qui font vivre nos associations et agrémentent ainsi, dans tous les domaines de la vie, notre quotidien.

Cette période d'édition nous permet également de vous transmettre les bilans opérationnels et financiers de l'année précédente, ainsi que les budgets votés pour l'année en cours. Cette élaboration budgétaire de nos finances communales devient d'ailleurs un exercice de moins en moins aisé ! La contribution du bloc communal au redressement décentralisation, aux collectivités. En parallèle, dans le mécanisme de péréguation horizontale, créé en 2011 par le législateur pour soutenir les collectivités les plus défavorisées, la commune de Chindrieux, comme la quasi-totalité des communes de Savoie est contributrice. La baisse des dotations et l'augmentation de cette contribution entrainent une perte sèche pour le budget communal, de plus d'un tiers des dotations alors que la population a augmenté de presque 20 % sur la même éviter ainsi de transférer un patrimoine immobilier et routier en mauvais le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité afin de ne pas peser sur les ressources des ménages ; il reste donc le strict contrôle des dépenses et la mutualisation des services entre

L'un des enjeux à venir sera d'adapter nos structures organisationnelles et politiques tout en préservant sur notre territoire une solidarité humaine et sociale. C'est ce à quoi nous nous attachons.

Malgré cette orientation sensible à la baisse des investissements, concernant l'assainissement du nord de Chindrieux, dernier volet d'un long programme de mise en service de l'assainissement collectif dans l'ensemble de la commune. Nous poursuivons également l'étude de sécurisation des axes routiers, la réalisation du merlon de protection du sud, ainsi que la réfection de certaines voiries.

Les perspectives et suiets sont nombreux cette année encore et le souhaite, une fois n'est pas coutume, rendre un hommage particulier notre commande, et sans lesquelles notre action collective ne serait

Pour terminer, je souhaite la bienvenue à Sébastien Martin, notre nouveau boucher, ainsi qu'à sa famille; suite à la fermeture de l'établissement, la Municipalité avait décidé de racheter le fonds de commerce, puis les murs, par l'intermédiaire de l'EPFL, afin de préserver l'existence de ce commerce sur la commune. Devant les nombreux retours positifs, nous ne pouvons qu'être satisfaits de l'option prise en fin d'année dernière! J'en profite pour vous recommander les commercants, artisans et industriels qui permettent la réalisation de ce bulletin annuel, grâce à leur soutien financier.

Le Maire, Marie-Claire Barbier

39 K€ en énergie/électricité

. 16 K€ en combustible

 43K€ en prestations de service (dont repas scolaires

. 18 K€ en entretien de voiries et matériels

• 17K€ en assurances

10 K€ en taxes foncières

 attributions de compensation à destination de la CCCH : 14K€

 péréquation de solidarité à destination du fond national :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	€	RECETTES	€
charges à caractère général	210,447.54	produits des services	89,978.34
charges de personnel	259,523.54	impôts et taxes	441,268.44
autres charges de gestion courante	45,608.04	dotations et participations	198,614.92
atténuations de produits	39,247.75	autres produits de gestion courante	151,751.09
charges financières	56,657.96	atténuations de charges	12,925.04
charges exceptionnelles	2,600.78	produits exceptionnels	10,164.35
		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	904,702.18
		résultat reporté de 2013	134,847.24
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	614,085.61	TOTAL RECETTES AVEC REPORT	1,039,549.42
		RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	425,463.81

90 K€ dont 42 K€ au titre

 remboursement par les budgets annexes : 26 K€

dotations et participations

de l'état : 198 K€

 produits des locations : 151 K€ dont 135 K€ de location appartements...)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€	RECETTES	€
déficit d'investissement 2013	656524.95	affectation excédent de fonctionnement	403477.75
emprunts	109722.04	taxe d'aménagement / fctva	143262.3
immobilisations incorporelles	36328.97	subvention d'investissement	4117.32
immobilisations corporelles	232212.79		
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1,034,788.75	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	550857.37
RÉSULTAT DÉFICITAIRE	483,931.38		
restes à réaliser	10984	restes à réaliser	95000
RÉSULTAT DÉFICITAIRE DÉFINITIF	399,915.38		

En investissement, les principales dépenses ont concerné l'étude diagnostic sur la sécurité routière (en cours), l'entretien du terrain de foot, la réalisation d'une salle et la rénovation des sanitaires des maternelles pour 132 K€, l'aménagement des locaux des services techniques, de l'enfouissement de réseaux, de la réfection de drain.

Budget primitif 201

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	€	RECETTES	€
charges à caractère général	229,950.00	produits des services	86,200.00
charges de personnel	257,000.00	impôts et taxes	442,000.00
autres charges de gestion courante	47,200.00	dotations et participations	189,000.00
atténuations de produits	74,000.00	autres produits de gestion courante	121,000.00
charges financières	52,500.00	atténuations de charges	4,000.00
charges exceptionnelles	4,000.00	produits exceptionnels	1,000.00
amortissements	22,900.00	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	843,200.00
virement section d'investissement	181,198.43	résultat reporté de 2014	25,548.43
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	868,748.43	TOTAL RECETTES AVEC REPORT	868,748.43

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€	RECETTES	€
déficit d'investissement 2014	483,931.38	affectation excédent de fonctionnement	399,915.38
emprunts	86,000.00	taxe d'aménagement / fctva	65,000.00
immobilisations incorporelles	44,500.00	subvention d'investissement	163,341.68
immobilisations corporelles	362,924.11	virement section de fonctionnement	181,198.43
opérations patrimoniales	125,400.00	opérations patrimoniales	125,400.00
		produit de cession d'immobilisations	145,000.00
		amortissements	22,900.00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1,102,755.49	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1,102,755.49

LES TAUX	Taux moyen de la strate	Taux 2013 (%)	Taux 2014(%) INCHANGE	Taux 2015(%) INCHANGE	
	D'IMPOSITION	2013 (%)	Chindrieux	Chindrieux	Chindrieux
	Taxe foncière s/bâti	15.75%	15.99%	15.99%	15.99%
	Taxe foncières s/non bâties	45.65	69.81%	69.81%	69.81%
	Taxe d'habitation	11.71%	6.32%	6.32%	6.32%

ÉLÉMENTS

DE LA DETTE	2012	strate 2012	2013	strate 2013	2014	Prévision 2015
Capital restant dû au 31-12	1,382,000 €		1,277,000 €		1,172,000 €	1,062,000 €
Dette par habitant	1,080 €	596 €	998 €	601 €	895 €	811 €
Annuité de la dette	166,000 €		166,000 €		166,000 €	138,000 €
Annuité de la dette/habitant	130 €	81 €	130 €	85 €	127 €	105 €

La dette par habitant de la commune est plus élevée que la moyenne de la strate ; mais la moitié de cette dette est liée à l'emprunt contracté pour la gendarmerie.

L'annuité de cette dette est donc prise en charge par les recettes liées à la location versée par la Gendarmerie Nationale et non pas par les impôts.

Si on déduit la recette annuelle des loyers concernés, l'annuité de la dette retombe en 2014 à 94 000 €, soit 72 € par habitant.

D'ailleurs, la capacité d'autofinancement de la commune est actuellement supérieure à la moyenne des communes de même strate.

Compte administratif 2014 **Budget primiif 2015**

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES	€	RECETTES	€
charges à caractère général	2,568.44	produits des services	50,791.78
autres charges de gestion courante	6,225.00		
charges financières	3,475.09		
amortissements	26,664.84	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	50,791.78
		résultat reporté de 2014	163,955.97
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	38,933.37	TOTAL RECETTES AVEC REPORT	214,747.75
		RÉSULTAT EXCEDENTAIRE	175,814.38

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€	RECETTES	€
déficit d'investissement 2013	131,717.89	affectation excédent de fonctionnement	131,717.89
emprunts	6,466.31		
immobilisations corporelles	46,610.52	amortissements	26,664.84
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	184,794.72	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	158,382.73
RÉSULTAT DÉFICITAIRE	-26,411.99		

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES	€	RECETTES	€
charges à caractère général	3,000.00	produits des services	52,000.00
autres charges de gestion courante	6,000.00		
charges financières	3,200.00		
amortissements	27,000.00	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	52,000.00
dépenses imprévues	162,202.39	résultat reporté de 2014	149,402.39
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	201,402.39	TOTAL RECETTES AVEC REPORT	201,402.39

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€	RECETTES	€
déficit d'investissement 2014	26,411.99	affectation excédent de fonctionnement	26,411.99
emprunts	6,800.00	fctva	7,600.00
immobilisations corporelles	190,002.39	virement de la section d'exploitation	162,202.39
		amortissements	27,000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	223,214.38	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	223,214.38

La section d'exploitation est principalement constituée de la dotation aux amortissements en dépenses, qui permet de constituer en investissement une réserve financière pour les extensions et renouvèlements de réseaux. En recettes, les produits d'exploitation constituent la part prélevée par le délégataire sur les factures des usagers et qui permettent d'alimenter la réserve de renouvèlement des réseaux.

2014. Pour la section d'investissement intègre les travaux réalisés sur le réseau sur le secteur de Chaudieu pour 46 610 €.

Compte administratif 2014

Budget prévisionnel 2015

ASSAINISSEME

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES	€	RECETTES	€
charges à caractère général	4,558.80	produits des services	7,718.98
autres charges de gestion courante			
charges financières	14,060.20		
amortissements	21,819.97	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7,718.98
		résultat reporté de 2014	82,846.49
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	40,438.97	TOTAL RECETTES AVEC REPORT	90,565.47
		RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	50,126.50

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€	RECETTES	€
déficit d'investissement 2014	242,691.33	affectation excédent de fonctionnement	242,691.33
emprunts	23,037.40		
immobilisations corporelles	1,194.70	amortissements	21,819.97
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	266,923.43	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	264,511.30
RÉSULTAT DÉFICITAIRE	-2,412.13		

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES	€	RECETTES	€
charges à caractère général	3,500.00	redevances d'assainissement	75,000.00
charges financières	13,500.00		
amortissements	22,000.00	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	75,000.00
virement à la section d'investissement	83,714.37		
		résultat reporté de 2014	47,714.37
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	122,714.37	TOTAL RECETTES AVEC REPORT	122,714.37

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€	RECETTES	€
déficit d'investissement 2014	2,412.13	affectation excédent de fonctionnement	2,412.13
emprunts	24,000.00	virement de la section d'exploitation	83,714.37
immobilisations corporelles	100,714.37	amortissements	22,000.00
frais d'études	12,000.00		31,000.00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	139,126.50	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	139,126.50

En section d'exploitation, les charges financières sont relativement élevées, du fait des emprunts réalisés pour la création des réseaux de Groisin.

Une dotation aux amortissements permet de prélever une réserve pour financer le remboursement du capital des emprunts.

Les produits des services sont faibles car une partie des titres correspondant à l'année 2014 ont basculé sur l'exercice 2015.

en 2014

VOIRIES RÉSEAUX

- Fin des travaux du raccordement de l'eau potable dans le secteur de Chaudieu : alimentation de la Z.A. des Étaies et maillage dans le secteur de Chaudieu Nord et du Champ Collomb.
 - Coût: 90 164 € HT sur 2013 et 2014
- Reprise totale du drain de la partie Est du terrain de foot avec des tuyaux de plus gros récupération diamètre avec la des eaux pluviales du secteur.
 - Coût: 8909.68 € HT
- Construction d'un regard raccordé aux eaux usées pour évacuer les rejets dus aux manifestations locales organisées autour du port de Châtillon.

Coût: 1194,70 € HT

BÂTIMENTS PUBLICS

Aménagement de l'école maternelle en créant de nouveaux sanitaires dans un local existant situé à l'arrière. Un sas fait la jonction avec le bâtiment principal en donnant sur la nouvelle salle d'accueil des petits.

Pour les primaires étant donnée la suppression de la salle informatique une extension à l'Est a permis de créer une salle multiservices, ce qui a nécessité aussi le réaménagement des sanitaires.

- Coût: 110 551,09 € HT
- Réaménagement des locaux techniques dans l'ancien " garage Goddard " : crépissage des murs intérieurs, installation du coffret électrique et alimentation des deux portes sectionnelles. Cet aménagement permet d'abriter la majeure partie du matériel communal.
 - Coût: 10 633,00 € HT
- Aménagement d'un appentis adossé à la salle " Noël Girard Abry " pour entreposer le matériel lié à la salle et à l'école.
 - Coût: 2089,86 € HT
- Mise en conformité d'une ligne électrique pour la pose et le raccordement d'un convecteur dans le local des "Restos du Cœur".
 - Coût: 502.80 € HT



EN COURS DE RÉALISATION

Chemin des Fontanettes

Des aménagements évoqués dans les précédents bulletins, ont été effectués avec la perspective d'aménager une voirie nécessaire à l'augmentation de l'urbanisation dans le secteur.

La création d'un lotissement au fond du chemin a nécessité d'aboutir rapidement sur la création de la voirie. Les travaux préparatoires ont été effectués au printemps, ils seront prolongés par des travaux de finition au cours de l'été.

Coût estimatif: 16 500 € HT

Trottoir entre la Rue du Champ Collomb et l'Ancienne Fruitière.

La municipalité envisage de profiter des travaux d'enrobé aux Fontanettes pour reprendre le revêtement du trottoir ; celui-ci sera ainsi plus praticable et plus facile à entretenir.

Coût estimatif: 11 500 € HT

Mur de soutènement Chemin du Frenallet à Chevigneu

L'aspect de la route a permis d'identifier un risque d'effondrement lié à la vétusté du mur de soutènement de la voirie. La municipalité a donc lancé une consultation pour renforcer le mur, et les travaux ont pu être lancés en fin de printemps. Ils devaient s'achever début juillet par la reprise de la canalisation d'alimentation en eau potable qui traverse le mur.

Coût estimatif: 34 000 € HT

Réfection d'une salle de classe à l'école

Depuis de nombreuses années la municipalité a choisi d'effectuer petit à petit des travaux de rénovation des salles de classe à l'école pour maintenir le bâtiment en bon état en étalant sur une durée plus longue les travaux d'entretien et de réhabilitations nécessaires.

La quasi totalité des salles a ainsi été rafraîchie, exceptée la salle de motricité ; le chantier sera réalisé avant la rentrée scolaire et sera l'occasion pour la Communauté de Communes de Chautagne d'adapter le matériel pédagogique mis à disposition.

· Devis en cours

Réfection de la salle des aînés

Cette salle (bâtiment mairie) est utilisée de manière polyvalente depuis plusieurs années : réunions, activités associatives, animations. Depuis septembre 2014 elle est également régulièrement mise à disposition de la Communauté de communes pour l'organisation des activités proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et bien qu'un peu excentrée de l'école, très appréciée dans ce cadre.

La municipalité a décidé de la rafraîchir par une réfection des murs et du sol. Les travaux devraient avoir lieu avant la fin 2015.

Coût estimatif: 6000 € HT

À MOYEN TERME

Aménagement du secteur de Chaudieu

Ce projet a déjà été évoqué dans les bulletins précédents : des premières tranches de travaux depuis 2012 ont permis d'aménager et de viabiliser le Chemin des Choîtres, de renouveler la conduite d'alimentation en eau potable du secteur et de viabiliser la zone des Étaies, aménagée par la Communauté de Communes.

La sécurisation de la RD 991 et l'amélioration des réseaux du secteur (en particulier le traitement des eaux pluviales) restent à l'étude et sont actuellement relancés en lien avec les services du Département en prenant en compte le développement du secteur (sortie des locaux techniques communaux, du centre de secours, carrefour du Chemin des Choîtres, sortie de la Maison de santé et de la zone des Étaies).

- Coût et financements en cours d'estimation
- Risque de blocs rocheux

Il s'agit de s'inscrire dans la continuité de l'étude réalisée en 1999 qui confirmait l'existence de risques de chute de blocs rocheux dans la partie Sud de la Commune.

Après la sécurisation du secteur des Carabins par la construction d'une digue pare-blocs, la municipalité souhaite pour suivre la sécurisation et dans ce cadre a fait appel aux services spécialisés de l'ONF pour entreprendre le prolongement de cette dique. Des travaux de

poursuite du projet.

- Coût et financements en cours d'estimation
- Aménagement des locaux techniques communaux

Une première partie du projet est réalisée : les ateliers communaux sont désormais installés dans les anciens garages du Restaurant Goddard.

Reste à aménager un bureau et des locaux sanitaires, ainsi qu'un appentis qui permettra de stocker le matériel roulant en milieu couvert.

Plusieurs solutions sont à l'étude : prolongation du bâtiment ou hangar plus léger en annexe du bâtiment. La municipalité envisage ainsi d'utiliser au mieux ses nouveaux locaux techniques aui permettront une solution de travail et de stockage plus adaptée aux services techniques communaux.

- Coût estimé : 100 000 € HT
- Assainissement Nord de la Commune

La majorité des habitations de la Commune sont actuellement raccordées au réseau public d'assainissement collectif. Une étude est en cours sur le nord de la commune afin de déterminer les meilleures solutions techniques (principalement villages de Viuz, Praz et Chevigneu); l'ensemble de ce secteur peut en effet faire l'obiet d'une réflexion globale, par ailleurs, l'habitat de cette zone, relevés topographiques et fonciers sont en len particulier à Viuz, rend particulièrement

cours et permettront de mettre en œuvre la prompliqué la mise en œuvre de solutions d'assainissement individuel aux normes.

- Coût et financements en cours d'estimation
- Évolution du secteur de l'école

La création d'une sixième classe à la rentrée 2014 ainsi que l'évolution des besoin en matière pédagogique a conduit à une extension du bâtiment scolaire.

La municipalité poursuit sa réflexion, en particulier en ce qui concerne le réaménagement et l'organisation du parking qui seront à revoir dans les prochaines années.

- · Coûts et projet à préciser
- WC du parking de Châtillon

La réflexion se poursuit autour du site de Châtillon de plus en plus fréquenté en période estivale. Au-delà de la volonté de la municipalité d'optimiser l'utilisation du pré comme parking pour alléger au maximum l'approche du secteur port / plage il est prévu de reprendre le WC autrefois installé au port de Portout et qui reste stocké dans les locaux de la CALB. Ce projet nécessite une mise en place complexe (aménagement des réseaux, reprise d'une structure existante démontée) qui n'a pas permis une mise en service sereine pour la saison 2015. Le projet reste cependant programmé budgétairement et une solution devra être mise en œuvre dès 2016.

Coût estimatif: 20 000 € HT

... que la municipalité s'attachera,

au regard de ses possibilités financières de plus en plus contraintes à veiller à la préservation et l'amélioration du patrimoine commual (voirie, réseaux d'eau potable, d'assainissement, réseaux d'eaux pluviales) ; de nombreux petits chantiers sont ainsi lancés et impactent le budget communal et les budgets annexes. La question de la gestion des eaux pluviales est ainsi devenue de plus en plus cruciale en ces années humides et continuera à mobiliser utilement des moyens humains et financiers de la commune.

Enfin, en parallèle de la réflexion sur la sécurisation du secteur de Chaudieu évoguée plus haut, l'étude sur la sécurité routière commandée par la Commune a identifié des points clés qui permettront à la municipalité d'envisager à terme des aménagements nécessaires en terme de sécurité mais dont le coût important nécessitera un étalement dans le temps.

Il en est de même sur la mise en accessibilité des établissements recevant du public appartenant à la commune et l'accessibilité des voiries communales : la commune rendra, comme l'ensemble des exploitants d'établissements recevant du public, son agenda d'accessibilité programmé pour fin septembre ; l'étude accessibilité commandée par la commune en 2012 montre qu'il sera nécessaire de mobiliser des moyens importants pour mettre en conformité les bâtiments communaux dans les prochaines années et de réfléchir de manière pragmatique à l'utilisation de certains d'entre eux.

Plan communal de,

La commune met à jour son PCS ; Monique RIVET, Michel RICHARD, Antoine CAPRIOLI sont chargés de sa réalisation, il s'agit d'un dispositif communal qui définit le rôle des acteurs en cas d'événement de sécurité civile et qui doit assurer l'alerte et la sauvegarde de la population.

Les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels « PPRN » ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention « PPI » doivent réaliser un PCS.

En attendant les services de secours ou en soutien à leur intervention, le PCS organise la mise en sécurité des personnes exposées. (déclenchement du PCS par exemple lorsqu'un événement d'origine naturelle, industrielle, sanitaire met en péril l'intégrité de la population).

Dans ce cadre. la commune doit inventorier :

- les personnes vulnérables présentes sur le territoire communal;
- · les moyens humains, matériels, publics, privés mobilisables sur le territoire communal.

Nous vous invitons à vous déclarer et/ou à me communiquer les moyens que vous pourriez mettre à la disposition de notre commune en contactant dans les meilleurs délais le secrétariat de la mairie de Chindrieux au 04 79 5420 36.

BILAN DE L'OPÉRATION de réduction des durées d'éclairage

L'OBJECTIF: MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET LA POLLUTION LUMINEUSE

Parmi les principales actions conduites on peut citer:

- l'optimisation tarifaire qui permet de gagner 10 à 15% (parfois plus) sans aucun investissement;
- la pose d'horloges astronomiques, pour piloter le démarrage et l'extinction des installations d'éclairage public communales, car les qualités techniques des appareils sont plus précises et plus fiables que les cellules photoélectriques.

Dans les zones rurales et périurbaines, l'extinction de l'éclairage entre minuit et 5h00 constitue une source importante d'économie. La réduction de la pollution lumineuse s'en trouve également appréciée ainsi que la réduction des vitesses de circulation routière.

La part de CO, de l'électricité consommée par l'éclairage a été établie à une valeur moyenne de 119g/kWh (source Ademe).

L'expérience montre qu'il n'y a pas d'impact sur l'insécurité.

La réduction de la période d'éclairage à Chindrieux

- Consommation antérieure à la mise en place de l'opération: 175 000 kWh / an
- · Consommation actuelle: 121 000 kWh / an
- Évolution en pourcentage : 31%
- Économie d'énergie : 54 000 kWH / an

Soit l'équivalent annuel de la consommation d'une école communale.

- Économie en émission de CO₂: 6 426 TCO₂ / an
- Économie financière : 5 600 € / an
- Économie maintenance : 1 850 € / an (soit 1/3 du total)
- Économie totale

(consommation + maintenance): 6 450 € / an

Stationnement

RT RE CHATILLON

Pour le stationnement.

le système des badges est reconduit cette année. Les badges que vous possédez restent valables. Les nouveaux arrivants sur la commune peuvent se présenter au secrétariat de la mairie munis d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule. Aucun stationnement ne sera toléré à proximité de la

mise à l'eau.

VERS UNE VARIATION

des niveaux du lac...

POURQUOI CHANGER LES NIVEAUX D'EAU DU LAC?

Alors que depuis 10 ans, le lac affiche une bonne qualité Depuis 15 ans, des travaux d'envergure sont réalisés pour physico-chimique et biologique, la régulation actuelle du niveau du lac constitue le principal obstacle à la progression des roselières et donc à l'atteinte du bon état du milieu lacustre. Sur les 50 ha de roselières existant en 1950, aujourd'hui il n'en reste que 26 ha, soit une baisse de la moitié des surfaces initiales. Pourtant les roselières sont des zones de frai et de nurserie pour de nombreuses espèces animales, des zones d'abri et de nidification (oiseaux) et une zone d'épuration traitant la matière organique et les hydrocarbures essentielle au fonctionnement du lac.

restaurer et entretenir les grands ensembles de roselières du lac. A ce jour, 17 ha ont été restaurés et 5 400m² ont été plantés sur 4 sites distincts.

Pour pérenniser ces investissements et limiter les coûts de fonctionnement, la modification de la consigne d'exploitation du barrage de Savières est, selon le Contrat de bassin versant du lac du Bourget 2011-17, nécessaire pour retrouver un marnage plus important. Il est proposé d'atteindre des niveaux plus bas, pour descendre sous la cote 231,20 comme c'était le cas régulièrement avant 1985.

Cette opération a pour objectif de conforter l'état des roselières actuelles et d'augmenter leur superficie, en restaurant les conditions propices à une dynamique végétative naturelle.

Quelles variations des niveaux du lac?

Le projet de modification de la consigne d'exploitation du barrage de Savières est défini, à ce stade des connaissances, par :

- · une baisse de 40 cm tous les 4 ans jusqu'à la cote 230,80, à partir de fin août jusqu'à fin octobre:
- la cote 230,80 est maintenue une vingtaine de jour dans cette période.

Le niveau de la baisse (40 cm), le calendrier (fin

août à fin octobre) et la fréquence (tous les 4 ans) • une mesure de gestion de la navigation sur seront adaptés en fonction des résultats obtenus dans le cadre du suivi de l'opération.

Quelles conséquences au niveau des usages?

Une baisse du plan d'eau de 40 cm entraînera une altération des conditions de navigation dans Un comité de suivi des niveaux du lac sera mis en

 un curage des ports a été réalisé afin de garantir un tirant d'eau suffisant pour les embarcations en cas de baisse de 40 cm :

le canal de Savières durant la période la plus critique de la baisse (interdiction ou restriction) sera mise en place.

Les usagers seront informés.

Quel suivi ?

les ports et dans le canal de Savières. De ce fait : place pour valider ces modifications. Ce comité évaluera les conséquences environnementales et socio-économiques de la baisse du niveau du lac en lien avec les conditions météorologiques.

démoustication

Rhône-Alpes Tout renseignement peut être obtenu

en mairie ou auprès de l'EIRAD, 73310 Chindrieux, au 04 79 54 21 58.

Version électronique disponible à l'adresse suivante: http://www.eid-rhonealpes.com/ telechargement.htm

l'affaire de chacun!

Les moustiques pouvant entraîner des nuisances importantes, un service de démoustication est chargé d'intervenir sur votre territoire.

Cette mission de service public, financée par votre commune et le Conseil départemental, est conduite par l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD).

Avant d'être des moustigues adultes, que nous connaissons tous pour leur pigûre, ces insectes se développent sous forme de larve dans l'eau. Tout récipient contenant de l'eau, même propre, peut permettre le développement des larves. C'est donc à ce stade que la lutte est la plus efficace car elle ne concerne que des collections d'eau de petite taille, facilement repérables et pour l'essentiel, situées autour des habitations. L'implication et la vigilance de chacun sont donc nécessaires.

En supprimant ces points d'eau autour de son domicile, on élimine les lieux de ponte et de développement larvaire et donc la prolifération des moustiques.

Vous pouvez contribuer à éviter cette prolifération en adoptant les gestes de prévention suivants:

- enlever tous les objets dans le jardin, sur la terrasse, qui pourraient servir de recueils d'eau.
- supprimer l'eau stagnante dans les soucoupes sous les pots de fleurs, ou les remplir avec du sable.
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, rigoles couvertes par une grille...),
- couvrir de façon hermétique les réserves d'eau (bidons, citernes d'eau de pluie) avec de la toile moustiquaire.

problème de moustiques, vous pouvez effectuer un signalement sur notre site internet : www.eid-rhonealpes.com

Des préventeurs moustiques détenteurs d'une carte professionnelle visée par le directeur peuvent également se présenter d'eux-mêmes à votre domicile. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil et vous rappelons que l'efficacité de ce service dépend de la coopération de tous.









ne le confondez pas avec les moustiques autochtones : c'est l'un des plus petits ; il n'est pas plus gros que la terre sur une pièce de 1 centime : il est très noir avec des tâches d'un blanc nacré. Rien à voir avec un tigre : pas de rayures et pas de couleur iaune! D'ailleurs, si vous trouvez un insecte jaune, ce ne peut être un moustique...

ENSEM



Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est INTERDIT!

Il est rappelé que l'incinération de déchets ménagers, y compris végétaux, est interdite par le règlement sanitaire départemental. L'utilisation du feu en forêt, ainsi que les écobuages, sont également interdits.

 1-L'incinération de déchets ménagers, y compris végétaux, est interdite par le règlement sanitaire départemental > Article 84 de l'arrêté préfectoral du 3 mars 1986

Toute infraction peut être sanctionnée d'une contravention de 3e classe (450 €). Les déchets verts produits par les particuliers doivent être compostés sur place ou dirigés vers les déchetteries.

- 2- L'utilisation du feu en forêt, ainsi que les écobuages. sont interdits par arrêtés préfectoraux
- > Arrêté préfectoral du 13 juillet 2004 relatif à la prévention des incendies de forêt > Arrêté préfectoral du 26 mars 2012 interdisant l'allumage de feux de forêts et de la pratique de l'écobuage

MOINS on fait de bruit MIEUX on s'entend!

> Article 9 de l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 portant réplementation des bruits

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage à l'aide d'outils tels règles fondamentales qui s'imposent à tous.

jardinage utilisant des appareils à moteur thermiques tels que les tondeuses à gazon ou tronçonneuses, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h :
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Divagation et errance des chiens et des chats

> Article L211-22 et suivants du code rural.

Nous vous rappelons que la divagation et l'errance des chiens et des chats est interdite. Au titre des pouvoirs de police spéciale que lui attribue le Code rural le Maire veille au bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Les chiens et chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiements des frais de fourrière. Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé. il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer et procéder à l'euthanasie des animaux non identifés.

Pour éviter les colonisations de chats et les nuisances dénoncées par certains (bruits, odeurs, animaux écrasés...) il est important de noter que les propriétaires de chats, dès lors que leurs animaux ont accès à l'extérieur, doivent aussi les faire stériliser, sous leur responsabilité et à leur charge. Aimer les animaux, c'est être responsable en participant à réduire la misère animale.

Serviture en matière d'entretien de la végétation

En matière d'entretien de la végétation (hauteurs des arbres, élagages, coupe de branches, taille des haies...). le code civil rappelle, dans ses articles 670 à 673 les

que perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et de Il en va de la responsabilité de chacun vis à vis du voisinage et des voies publiques :

> le propriétaire est tenu d'élaquer les branches de ses arbres qui dépassent la limite séparative. De même, il doit élaguer dès que les arbres dépassent la hauteur réalementaire.

> Il en est de même vis à vis des réseaux secs qui traversent les propriétés privées et publiques.

> Dans ce cadre, chaque propriétaire doit veiller aux distances de plantation sous et aux abords des lignes électriques et téléphoniques.

> Si le réseau est antérieur à la végétation en cause, le propriétaire est alors responsable des dommages causés à la ligne.

Attention aux règles de sécurité à respecter à proximité des lignes :

- ne jamais s'approcher, ni approcher d'objets à moins de 3 mètres (lignes de tension inférieure à 50 000 V), à moins de 5 mètres (lignes de tension suprérieure à 50 000 V) :
- ne jamais toucher une branche tombée ou qui surplombe une ligne électrique, ou un arbre en contact ou très proche d'une ligne électrique.



De nombreuses coupures de courant sont dues à des plantations non maitrisées.



L'école de Chindrieux

compte actuellement 146 enfants répartis sur 6 classes.

Au mois de décembre. les élèves de cycle 2, les GS/CP/CE1 ont participé au Parcours Débrouillardise. Cette rencontre organisée



aux Prés-Riants a été l'occasion de mesurer son adresse à travers une vingtaine de jeux variés. Nous avons, ce même jour, contribué à l'opération un jeu pour le Sénégal. L'association AGAPIGA, qui nous attendait au gymnase, a réalisé une collecte à destination des établissements (écoles, bibliothèques...) du Sénégal. Les élèves de l'école se sont mobilisés pour faire des dons et trier les armoires avant la venue du Père-Noël!

Tous les enfants de l'école ont également participé à un spectacle de ballon, une histoire émouvante de princesse et de chevalier tout en couleurs, offert par le SOU des écoles. Nous savons tous fabriquer dorénavant, des petits chiens en ballon. Rien de plus simple, il suffit de connaître le secret !!

Bibliothèque municipale

Comptant de nombreux lecteurs fidèles et assidus la bibliothèque continue de se renouveler.

Plus de 4 000 ouvrages composent le fond régulièrement enrichi par de nouveaux achats, ainsi que des prêts de la bibliothèque départementale.

et large vision).

La bibliothèque est également abonnée à de nombreux magazines :

- Tout comprendre :
- · Cuisine actuelle ;

Cette année les bénévoles se sont également adaptées aux nouveaux rythmes l'après midi.

Lieu de découvertes et d'échanges, n'hésitez pas à faire vos réservations sur place

10 euros par famille et par an.

L'équipe vous souhaite une bonne annéé 2015.

Horaires:

- Mardi 16H00 17H45
- ▶ **Jeudi** 16H30 17H45
- ▶ Samedi 17H00 18H30
- ▶ Tél.: 04 79 52 20 95
- ▶ E-mail: bibliothequechindrieux@orange.fr

Le CIAS de Chautagne gère cing services intervenant dans les huit communes de Chautagne.

1. Trois s'adressent aux personnes de plus de soixante ans :

Depuis 1996, le S.A.D. (Service d'aide à domicile),

Depuis 1997, le S.S.I.D. (Service de Soins Infirmiers à Domicile).

Depuis 2003, I'EHPAD « Les Fontanettes » (Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes).

2. Deux services à destination de la petite enfance:

- · Depuis Octobre 2009, la structure multiaccueil « les Lutins »,
- Depuis novembre 2009, le Relais Assistantes Maternelles.

Le service d'aide à domicile

Sous la coordination d'une infirmière, 13 aides à domicile interviennent pour l'aide au ménage courant, le soutien à la personne, la préparation des repas, l'aide aux courses, la stimulation et la compagnie à la personne âgée. Véritable axe central du maintien à domicile. Elles font partie du réseau gérontologique organisé sur le canton.

Après une hospitalisation, toute personne désireuse d'une intervention d'aide à domicile peut contacter sa caisse de retraite ou sa mutuelle. Il existe différentes aides, totales ou partielles, au retour à domicile.

Une convention de coopération a été signée avec l'ADMR « Entre lac et montagne » en décembre 2007, afin de permettre au CIAS de répondre aux besoins des familles de Chautagne en difficultés.

Le service de Soins Infirmiers à Domicile

S.S.I.D a une capacité autorisée de 15 places.

- Huit aides-soignants interviennent à domicile sur tout le canton, dans le cadre de l'aide à la toilette, aux transferts, à la stimulation, à l'accompagnement de fin de vie le moment venu. Une infirmière coordonne les interventions pluridisciplinaires.
- Trois cabinets infirmiers de Chautagne (2 à Chindrieux et 1 à Ruffieux) ainsi que les trois cabinets de pédicuries (Aix les Bains, Ruffieux et Seyssel) permettent la réalisation des soins relevant de leur responsabilité. Financée par le S.S.I.D, toute l'équipe assure une prise en charge individuelle et complète des besoins du patient.

▶ Les Fontanettes

L'EHPAD comprend 18 places réparties comme suit :

- 16 places permanentes,
- 1 place temporaire (n'excédant pas trois mois par année civile et par personne),
- 1 accueil de jour.

L'établissement est complet depuis son ouverture. De nombreuses animations. spectacles et sorties sont organisés par une



infirmière animatrice, une aide à l'animation et l'ensemble du personnel. La coordination des soins est assurée par une infirmière. Elle planifie les interventions des 8 aide-soignants. 4 maîtresses de maison, 2 veilleuses de nuit aide soignantes. Coralys, prestataire de service, assure la préparation des repas avec le concours d'un chef de cuisine.

Les infirmières libérales, les pédicures, les kinésithérapeutes, les orthophonistes, la psychologue et les médecins du canton assurent les soins médicaux et paramédicaux nécessaires au bien être physique, psychique, moral et social des résidants des « Fontanettes ». Plusieurs intervenants coiffeurs, esthéticiennes... contribuent au bien être des résidents de la maison de retraite de Chautagne.

▶ Les Lutins

La structure multi-accueil « les Lutins » située à Ruffieux tente de répondre aux besoins de garde dans la limite des places autorisées (halte-garderie, crèche, garde d'urgence....). D'une capacité de 20 places, elle s'adresse aux enfants du canton de 0 à 5 ans révolus. Une infirmière puéricultrice assure le fonctionnement de l'établissement avec le concours de deux auxiliaires de puériculture, une éducatrice de jeunes enfants, trois agents sociaux et un adjoint technique. La structure est partenaire de l'Espace famille.

Quelques places sont encore disponibles n'hésitez pas à contacter la structure qui vous indiquera ses possibilités.

Le Relais Assistantes Maternelles ou RAM

Une éducatrice de jeunes enfants en assure le fonctionnement. 38 assistants maternels agréés réellement en activité assurent la garde des enfants à leur domicile sur le canton. 27 fréquentent le RAM. Celui-ci contribue à l'amélioration qualitative des conditions d'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles. Il induit un soutien aux adultes qui entourent l'enfant, à savoir les parents et les assistants maternels. Des entretiens avec les parents, les assistants maternels ou autres ont régulièrement lieu sur rendez-vous. Centré sur l'enfant, le RAM oriente, écoute, soutient, forme et échange, avec les parents et/ou les assistantes

maternelles. Le RAM est partenaire de l'Espace famille (La farandole, écoutille des champs). La chautagne est à la recherche d'assistants maternels sur certaines communes, il vous est possible de contacter l'infirmière puéricultrice du pôle social.

En 2014 ces cinq services sont gérés par :

- Madame Brigitte COCHET, Attachée, Directrice du CIAS.
- Madame Hélène CAPRIOLI, Infirmière coordinatrice responsable de l'Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes « les Fontanettes »,
- Madame Danielle DEMÉYÈRE, Infirmière coordinatrice responsable du Service d'Aide à Domicile et du Service de Soins Infirmiers à Domicile,
- Madame Carine BERTOLIN, Infirmière puéricultrice Directrice de la Structure multiaccueil « les Lutins »,
- Madame Caroline KARBOWSKI, éducatrice de jeunes enfants, responsable du Relais Assistantes Maternelles,
- Madame Annick TATTI, Secrétaire Comptable du CIAS.

Toutes à la disposition des habitants de Chautagne, elles vous renseignent dans leur cadre d'intervention et peuvent également vous informer au sujet de :

- · l'amélioration à l'habitat, · la téléalarme,
- le portage de repas, l'aide financière,
- l'étude et la livraison de matériels médicaux.



L'Espace Famille

Ouvert en mai 2010, l'espace famille est un groupement conventionnel entre la maison d'enfants du Val de Crêne, l'ALCC et le CIAS. Ses partenaires sont la CAF, la Communauté de Communes, le Conseil général, la MSA et l'ADMR. Situé à Serrières en Chautagne dans la salle Ninette JOURDAN, il a pour objectif de créer du lien, de poser des actions de prévenance à destination du jeune public et de leur encadrants et de répondre aux préoccupations des parents et assistants maternels. Cela, grâce à la mise en commun des compétences sociales, médico-sociales et culturelles du canton. On v trouve La Farandole, le RAM et Ecoutille des champs. Plusieurs conférences/débats sont organisés au fil de l'année.

CIAS



Horaires d'ouverture du CIAS à Chindrieux :

- 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30
- Tél.: 04/79/54/21/29 04/79/54/05/71
- E-mail : cias.chautagne@wanadoo.fr
 En dehors de ces horaires un répondeur enregistre les messages.
- Horaires d'ouverture
 de la Structure Multi Accueil
 « Les Lutins » à Ruffieux :
- 7 h 30 à 18 h 00
- Tél.: 04/79/63/24/11 04/79/63/24/12
- Horaires d'ouverture du Relais Assistants Maternels à Serrières en Chautagne :
- 8 h 30 à 12 h 30 les mercredis
- 8 h 30 à 12 h les vendredis avec ou sans rendez-vous
- 9 h à 11 h les jeudis pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel

INFORMATION: la Communauté de Communes de Chautagne finance 3/4 du poste de direction, pour travailler les projets d'évolution, d'amélioration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Chautagne.

Permanences du Conseil Général dans les locaux du Pôle Social situé au rez de jardin de la maison de retraite les Fontanettes:

- ▶ Consultation de Nourrissons et jeunes enfants, Dr DURAND (médecin généraliste de PMI) ou Dr CHATRIOT (médecin généraliste vacataire) et Mme MICHELER-NICOLLE (infirmière-puéricultrice) :
- Les 4^e mardis après-midi de chaque mois
- Sur rendez-vous: 04 79 96 74 44
- ▶ Permanence de la puéricultrice, Mme MICHELER-NICOLLE Chantal :
- Les mardis de 14 h à 16 h sans rendez-vous,
- au Pôle Social ou visite à domicile les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous : 04 79 96 74 44

▶ Permanence de l'Assistante Sociale, Mme Florence DURAND :

- Le mardi et le jeudi matin sur rendez-vous : 04 79 96 74 44
- Possibilité de prendre rendez vous un autre jour à domicile ou au Pôle Social

Accompagnement individualisé de certains bénéficiaires du RSA :

- ▶ Permanences sans rendez-vous, Mme Françoise BOISSEL
- Les lundi matin à Chindrieux et jeudi matin à Serrières en Chautagne de 9h à 12h
- Contact possible au 04 79 54 21 03 ou à l'ALCC au 04 79 54 52 54 ou par mail au kiosquemploialcc@orange.fr

Pharmacie de garde :

quelle que soit l'heure appeler la pharmacie de Chautagne. Il y aura un répondeur qui vous donnera les coordonnées de la pharmacie de garde.

Médecin de garde : numéro universel 15

qui vous orientera immédiatement sur le médecin de garde.

N° National contre la maltraitance : 3977

▶ Communauté de Communes de Chautagne en 2014

AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES



Activités périscolaires

La CCCh, a été chargée de mettre en place la réforme des rythmes scolaires en Chautagne, pour la rentrée 2014. Ce sont des packs de 3 activités (art & culture, sport, éducatif & citoyen) qui sont proposés aux enfants, répartis sur 3 heures par semaine, et encadrés par des intervenants qualifiés.

Avec un taux de fréquentation proche de 90%, les activités proposées rencontrent un vrai succès.

Scolaire

La CCCh poursuit son engagement auprès des écoles avec la gestion du transport scolaire et la prise en charge des sorties pédagogiques, des fournitures scolaires, du mobilier et matériel informatique ainsi que des sorties piscine.



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La déchetterie

La déchetterie, gérée par la CCCh, est ouverte tous les après-midi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le dimanche toute la journée).

Les cours d'eau

Suite aux inondations de 2013, une étude des risques a été menée en 2014 afin de proposer un programme d'aménagements sur des secteurs à risques.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

▶ Économie

Le développement des zones d'activités chautagnardes se poursuit avec trois constructions sur le Parc d'Activités des Etaies (Chindrieux) et deux implantations sur la zone des Echenaux (Saint-Pierrede-Curtille). Sans oublier le projet de Naturpole sur le parc de Motz-Serrières.

▶ Tourisme

La signalétique de randonnée a été renouvelée sur les sentiers du Mont Clergeon (Ruffieux), du Mont Landard (Saint-Pierre-de-Curtille) et de Rochetaillée-Croix de Beauvoir (Chindrieux).

Aménagement nord du lac

La Communauté de Communes

de Chautagne, met en œuvre un programme de onze actions qui traitera sur le même plan et sans les opposer le développement des activités économiques et la préservation de la nature.

En 2014, les études pour la mise aux normes de l'embarcadère d'Hautecombe et la création d'un nouvel embarcadère au port de Conjux ont commencés.

Retrouvez toutes les informations de la Communauté de Communes de Chautagne sur : www.cc-chautagne.fr

CENTRE DE SECOURS

de Chautagne

" Chers Chautagnards,

aujourd'hui, le Centre de secours de Chautagne compte 29 sapeurs-pompiers. L'effectif se stabilise mais nos efforts doivent aujourd'hui se concentrer sur la disponibilité en journée...

... ces soldats du feu se forment et s'entraînent | qui leur inculquent de nombreuses valeurs pour assurer les missions de secours, Ainsi, en 2014, ce sont 379 interventions qui ont été réalisées, dont 310 pour secourir des personnes (départ en ambulance). Ces interventions entraînent pour vos pompiers une charge opérationnelle de 2 391 heures (hommes X heures)

Je tiens par cette revue à vous assurer que vos pompiers locaux contribuent de manière active et solidaire à une forme de citovenneté. Mon souhait serait de réveiller des vocations, afin d'augmenter les effectifs. N'hésitez pas à contacter le centre de secours de Chautagne pour tout renseignement.

La relève sera peut être assurée par les effectifs de la section des jeunes sapeurs-pompiers crée en octobre 2012. Ces adolescents se sont engagés pour quatre années aux côtés de leurs formateurs afin de garer un nouveau fourgon incendie,

fondamentales : la discipline, le respect, l'entraide. Chaque samedi matin, leur formation s'articule autour d'1h30 de manœuvre incendie et secourisme, des cours théoriques (1h) et 1h30 de sport. Ils participent aux cross départementaux et aux cérémonies locales (8 mai et 11 novembre...).

Notre centre de secours est également fort de son Amicale, association dont le but est de créer des liens essentiels entre chaque pompier actif, jeune, ancien, et les familles par l'organisation de manifestations (vente de pains, tournoi de foot des Lucioles et différentes activités sportives) et bien sûr la vente des calendriers.

Je tiens à remercier Madame le Maire de Chindrieux qui a œuvré avec toute son équipe pour nous céder rapidement le local municipal

mais également de mettre à disposition un emplacement (plus fonctionnel) pour notre future embarcation qui

sera basée au port Châtillon.

Les sapeurs-pompiers se préparent afin de faire face aux différentes missions opérationnelles auxquelles ils seront confrontés. Alors pour toutes les valeurs qui les animent : le courage, le dévouement, le sens du service et l'esprit d'équipe, ils méritent bien vos encouragements...

Cordialement "

Lieutenant Jean-Marie DURAN

Camping



▶ Très attendue par nos résidents que nous saluons à l'occasion de ce bulletin, la réouverture du camping depuis le 11 avril est enfin effective avec quelques nouveautés.

La première - qui n'est pas des moindres - est le retour de Adeline au poste de responsable après avoir pris un peu de temps indispensable pour profiter du cadeau que lui ont apporté les cigognes il y a un peu plus d'un an. Elle sera accompagnée de Abdeslem en renfort pour les travaux physiques. Cette année, nous avons décidé de faire confiance à un jeune de la commune afin de compléter l'équipe pendant la période la plus pointue de la saison. J'en profite ici pour saluer l'équipe des agents de la commune, Jean-Claude, Pierre et Abdeslem, toujours volontaires en cas de coups durs ou de travaux plus importants.

Merci à eux pour leur disponibilité.

La deuxième nouveauté est la mise en place d'un nouveau site internet à l'effigie unique du camping « Les peupliers du lac ». Il s'agit en effet du nom générique de notre établissement d'accueil. Un nouveau site qui se devra d'être plus réactif et plus autonome dans les adaptations et les promotions éventuelles qui ne manqueront pas en cours de saison. Merci à Gael pour son investissement dans ce projet, ceci

en plus des projets professionnels importants qui apporteront un plus à notre commune dans le cadre de la zone des Etaies.

Nous travaillons toujours à l'adaptation de notre système wifi afin que l'ensemble

de nos amis touristes puissent bénéficier de l'outil internet sur toute la zone à partir d'ordinateurs, portables ou tablettes.

Économiquement, l'équilibre n'est pas encore atteint, mais les derniers investissements réalisés (chalets et

CAMPING

aires grand confort) commencent à peser de tout leur poids dans le budget camping. En effet, au niveau des réservations, nous en sommes déjà à plus de 50 % des recettes projetées et cela est de bonne augure pour le reste de la saison estivale.

Il nous reste à recibler une clientèle habituelle de passagers itinérants sous tente qui nous a délaissés ces dernières années. Nous mettons en place une stratégie commerciale vers ce type de touristes qui ne manquent pas dans le secteur via les pistes cyclables et les chemins de randonnées de grande itinérance qui traversent notre territoire.

Si le camping n'apporte pas encore une plus value directe en terme financier à la commune, il participe néanmoins à la préservation de nos commerces locaux. Je rappelle ici que notre structure a été délaissée par des opérateurs privés montrant que l'équilibre budgétaire reste un art complexe dans ce genre d'activité qui se veut avant tout un lieu accueillant, calme, et le moins onéreux possible en ces temps difficiles.



▶ Le cours de tennis a été renové offrant ainsi un nouvel espace détente.

Renseignements, réservations et remise des clés auprès du camping, de Vival ou de la mairie.

ASSOCIA1

ALCC

Loisirs et Culture en Chautagne) est une association qui rayonne sur les huit communes du canton de Chautagne.

Animé par des bénévoles et une équipe de professionnels, il organise des activités et met en place des projets ouverts au plus grand nombre.

Comme le définit la Charte des centres sociaux et socioculturels de France : « le centre socioculturel est un fover d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.» Les valeurs des centres sociaux et socioculturels sont la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.



avec différents secteurs :

- Le secteur enfance avec Aurélie Rech. Accueil de loisirs des 3 à 11ans à Serrières. Espace de Fortis, le mercredi et les périodes de vacances scolaires.
- Le secteur jeunesse avec Marc-André Douart. L'accueil des jeunes de 11à 17 ans. des programmes d'activités sont organisés avec et pour les jeunes.
- Le secteur famille et vie associative avec Élise Antoine. Sorties musées, programmation de spectacles, ateliers parentenfants, du cinéma en Chautagne, festival...
- Le kiosque emploi avec Françoise Boissel. Aide dans les démarches administratives. lieu ressource pour toutes les démarches vers l'emploi et la formation.
- L'accueil et la comptabilité sont assurés par Christine Mougin.

Émilie Berardi est la nouvelle directrice du centre socioculturel ALCC.

Pour l'année à venir, le centre serait ravi d'accueillir des personnes qui souhaitent s'investir pour être membre du bureau, créer un site internet, animer des ateliers (linguistique, informatique, créations artistiques...), participer à la boite à jeux,



Le centre recherche également des personnes désireuses de participer à un Comité d'Animation. Celui-ci aurait pour vocation de mener une réflexion sur les animations à mener.

La Traine Chautagnarde

La Traine Chautagnarde s'est réunie le dimanche 16 novembre 2014 pour son assemblée générale.

Le président Patrick L'HOSPITAL ouvre la séance en remerciant la présence d'une majorité de ses adhérents et aussi tout particulièrement celle de Mme Marie-Claire BARBIER. Maire de Chindrieux et de M. Joakim TORRÈS, Président de L'AAPPMA d'Aix-les-Bains qui ont répondu à l'invitation de l'Amicale.

Il rappelle que suite à une trêve de plusieurs mois, l'Amicale a repris de l'activité avec un calendrier chargé pour l'année 2014, en effet trois concours, une animation vente de diots au port de Chatillon et une confection de tee-shirts ont été réalisés. Ces activités seront reconduites en 2015 et pour plus d'efficacité il propose d'augmenter le nombre de personnes au bureau en place ; il passe donc de 4 à 7 avec la venue en plus de Jacky BARDET, Max BUSSARD et Pierre GOTHUEY.

Vient ensuite le compte rendu financier présenté par Jean-Claude SARRAZIN, trésorier de l'Amicale qui nous détaille l'ensemble des opérations effectuées qui ont été validées par Thierry Duthil.

La séance continue par l'intervention de



Mme le Maire et du président de l'AAPPMA. ils confirment l'intérêt qu'ils portent à l'Amicale. Joakim TORRÈS est désireux d'avoir plus de contact avec les pêcheurs du nord du lac via le biais d'ateliers comme par exemple le montage de lignes pour lavarets. Marie Claire BARBIER a éclairé le public sur l'opération du curage des ports et son implication afin de pouvoir satisfaire les pêcheurs en bateau qui désirent continuer leur activité pendant cette période, exemple, déplacement des bateaux de Chatillon vers Conjux et inversement. Nos invités ont conclu leur intervention sur le sujet de la préservation de l'écosystème du lac et des diverses actions menées dans ce sens. Cet état des lieux a particulièrement retenu l'attention des pêcheurs.

La réunion se termine par le verre de l'amitié, avant de partager un repas pris en commun et préparé par Max nouveau membre du bureau.

Patrick L'HOSPITAL

La Gymnastique du Lac

▶ 1994 - 2014; et oui! depuis 20 ans, notre petite section locale de gymnastique se retrouve une fois par semaine à Chindrieux, pour travailler les muscles, mais aussi partager de bons moments de convivialité.

Cette aventure a débuté à l'époque sous l'impulsion de Simone Deschamps, qui s'est associée à Marie-Jo, animatrice sportive dynamique. Les séances de gym ont démarré en 1995.

La section a très vite intégré de bons effectifs, allant jusqu'à 34 adhésions suivant les années.

- Successivement, la présidence de l'association a été tenue par :
- Marie-Jo de 1995 à 1997
- Gisèle de 1997 à 2002
- Marie-Claude de 2002 à 2006
- Annick de 2006 à 2012
- Marlène Présidente actuelle
- Ont géré la trésorerie :
- Odette de 1995 à 1999.
- Éliane de 1999 à 2006
- Delphine de 2007 à 2009
- Jo trésorier actuel

ASSOCIATIONS SSOCIATIONS

Et les secrétaires ont été :

- Corinne de 1995 à 1996
- Fabienne de 1997 à 1998
- Maguy de 1999 à 2002
- Ghislaine de 2002 à 2006
- Raymonde de 2007 à 2014
- Christine en 2014
- Suzanne secrétaire actuelle

Nous souhaitons célébrer ses 20 ans d'existence avec une petite fête à la rentrée en septembre à laquelle nos anciens adhérents seront les bienvenus.

Et c'est avec beaucoup de dynamisme que Fabien anime aujourd'hui nos rencontres, qui nous permettent de garder la forme! Nous ne pouvons que l'en remercier.

Notre section se porte bien ; nous avons, ensemble, décidé quelques évolutions, notamment le retrait en 2013 de la Fédération, afin de recentrer nos ressources sur nos besoins locaux.

En juin 2013 il a été décidé après des suggestions diverses de prendre le nom de Gymnastique du Lac

Fort d'un effectif de 21 adhérents, nous voici donc prêts à aborder la troisième décennie d'existence de notre association, avec toujours autant d'énergie.

En plus de nos séances sportives nous nous réunissons trois fois par ans pour des moments de convivialité :

- en décembre pour un repas en commun après l'Assemblée Générale;
- début janvier pour la traditionnelle galette des rois;
- et en juin : un repas au restaurant pour clore la saison.

Je profite enfin de ces quelques lignes pour saluer l'ensemble des adhérents pour leur assiduité, particulièrement Suzanne, Odette et Monique pour leur fidélité et pour remercier Marie-Claude pour ses années de présidence suivies de son rôle de vérificateur des comptes depuis 2006

Nous nous retrouvons tous les mercredis de 18h à 19h à la Salle Noël Girard-Abry de Chindrieux.

Nous remercions chaleureusement la municipalité de mettre cette salle à notre disposition

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Reprise des activités et des inscriptions le mercredi 23 septembre 2015





Les Anciens Combattants



Leurs missions: perpétrer la mémoire. le souvenir de tous ceux et celles qui ont combattu jusqu'au sacrifice de leur vie pour la liberté pour la France, eux qui croyaient à un avenir meilleur pour leurs enfants. Les journées du 8 mai et 11 novembre sont là pour nous le rappeler.

Ce ne sont pas des jours de congés ordinaires : c'est pour cela que nous demandons aux organisateurs d'évènements de laisser libre au moins la matinée afin qu'un maximum de citoyens puissent assister aux cérémonies. Nous remercions de tout cœur les personnes, les enfants, les pompiers, les gendarmes, les enseignants et nos musiciens toujours fidèles au rendez-vous.

" LE BLEUET DE FRANCE "

Son origine: en 1918 la Générale Malterre veuve et madame Lenarth. infirmière, imaginèrent de faire confectionner par les mutilés de guerre des invalides une fleur en tissu représentant un bleuet pour sortir les mutilés de leur désoeuvrement et procurer des ressources aux invalides. Les pouvoirs publics ont reconnu le succès de cette initiative depuis 97 ans. Le 8 mai et le 11 novembre, chaque année, ils apportent leur patronage. Les fonds vont à l'œuvre du "Bleuet de France" pour le financement de l'action sociale du département collecteur, pour la médicalisation des 15 maisons de retraites, de nouvelles formations dans 10 écoles de rééducation professionnelle pour invalides adultes.

Chaque bleuet est comptabilisé et compte pour cette association ; faites bon accueil à nos collecteurs! Merci pour l'oeuvre!

Les Restos du Cœur

Les Restos du Cœur de Chautagne : une équipe de bénévoles qui sont présents tous les mercredis au local mis à notre disposition par la mairie de Chindrieux au 810. route d'Aix dans les locaux de l'ancienne fruitière (04 79 52 22 06).

Les Restos du Cœur sont ouverts à toute personne et toute famille qui demande à bénéficier de l'aide alimentaire pour une courte durée ou de manière permanente.

N'hésitez pas à pousser notre porte, nous sommes là pour vous écouter et vous aider.

L'activité principale de notre association l'aide reste alimentaire, mais elle s'inscrit dans le cadre plus général de l'aide à la personne sous toutes ses formes et en association avec les autres acteurs du canton (Secours catholique,

Croix Rouge Française...).

l'ensemble du canton. nous accueillons actuellement environ quatre-vingt familles.

Mais la conjoncture est inquiétante : le nombre de demandes est en augmentation et les ressources dont nous disposons sont en

diminution.

C'est pourquoi nous avons encore plus besoin de votre soutien et de vos dons. LES RELAIS DU COEUR Nous remercions tous les Chautagnards:

particuliers, associations de artisan pécheur, chasseurs, commerçants, qui nous ont apporté leur soutien en nous livrant leurs surplus, les produits de leurs jardins, des fournées de pain, ou encore une part de leur pêche. Ils nous ont permis d'améliorer et de diversifier nos dotations et ces gestes de solidarité sont pour nous un précieux réconfort.

ASSOCIATIO

Amicale des donneurs de sand



auelaues mois l'Etablissement Français du Sang lance un appel à la mobilisation

pour faire face à la baisse des réserves en produits sanguins.

Cette baisse du niveau des stocks s'explique par des collectes insuffisamment fréquentées ces derniers mois. Il faut savoir qu'il faut 10 000 dons chaque jour tout au long de l'année pour faire face aux besoins. Ce besoin est porté à 15 000 dons supplémentaires en janvier.

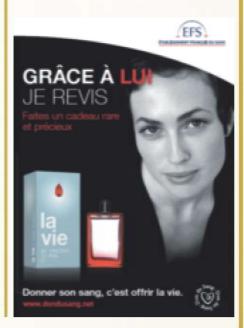
En donnant votre sang vous sauvez des vies. Nous avons besoin de vous pour aider les malades.

En Chautagne cependant, nous avons atteint les 400 dons en 2014 soit une augmentation par rapport à 2013. L'appel lancé auprès des chautagnards a été entendu et il faut rester mobilisés.

Nous vous invitons à nous rejoindre lors de notre prochaine collecte en Chautagne le vendrei 23 octobre à Serrières.

Depuis Nous aurons également le plaisir de vous retrouver lors de nos manifestations:

- samedi 3 octobre : vente de patisseries sur toute la Chautagne
- samedi 21 novembre : repas dansant à Motz Chateaufort.
- DON DE MOELLE OSSEUSE : Devenez Veilleur de vie !!! www. dondemoelleosseuse.fr



Judo Club de Chautagne

Cette année le club de commissaire sportif N3 (interjudo compte une trentaine d'adhérents, allant de la ceinture blanche à la ceinture noire 5eme dan pour le professeur Noël, connu de tous pour la création du club il y a 17 ans avec son épouse Sylvie que nous remerçions également.

Les petits Chautagnards de Chindrieux n'ont pas été destabilisés devant les gros clubs pendant les challenges. Nous sommes fiers de leurs podiums bien mérités.

Félicitations à tous et bravo à Morgane (ceinture Marron) pour son passage en grade d'arbitre départemental F1 et

régional).

Merci également aux ceintures noires Sébastien et Émilie pour leur aide précieuse dans la transmission de leur savoir aux petits chautagnards sur les tatamis.

Merci aussi à la Mairie pour la mise à disposition de ses locaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour la rentrée 2015-2016, petits et grands pourle judo et à partir de 12 ans pour le iuiitsu.

Le président, Bertrand David





F.C.C. Football Club de Chautagne

La 11° saison va s'écouler pour notre club , que vous soyez (anciens) footeux ou novices. En ce composé de 150 membres dont 70 enfants âgés de 6 à 13 ans réunis au sein d'une école de foot qui est labellisée par la Fédération Française de Football pour ses compétences en matière d'accueil, d'encadrement, des valeurs véhiculées et des contenus dispensés.

Côté résultat, l'équipe senior joue les 1ers rôles cette année et réalise une très bonne saison avec nous l'espérons, la montée en 1ère division en fin de saison. Du très bon travail réalisé par Alain ANGLADE et ses joueurs quasiment tous originaires ou résidant en Chautagne (21 sur 24). Nous accueillons pour la 2º saison avec un immense plaisir une catégorie féminine composée de 18 joueuses chautagnardes. Sur la phase de printemps, nous comptons 2 équipes, une évoluant à 11 et l'autre à 8 sur un ½ terrain. Cette dernière joue les 1ères places sur cette fin de saison. Un grand bravo à toutes nos licenciées pour leur joie de vivre et les valeurs qu'elles véhiculent loin de l'image du football que l'on peut avoir. Elles accueilleront chaleureusement toutes celles qui souhaitent venir essayer la pratique dans les prochains mois. Les vétérans ont fait plusieurs matchs tout au long de la saison, avec pour but, la pratique amicale du football sans objectifs particuliers de résultats. De nombreux joueurs novices ou plus expérimentés les ont rejoints cette année pour partager des moments conviviaux autour du ballon rond La saison s'est conclue par le tournoi organisé le dimanche 14 juin prochain. Nous profitons de cet article pour inviter tous ceux qui souhaitent les rejoindre à venir le vendredi soir

qui concerne les jeunes, nous avons aujourd'hui 70 enfants de la Chautagne, répartis en 1 équipe U6. 2 équipes U7, 2 équipes U9, 1 équipe U11 et 2 équipes U13. De nombreux plateaux ont eu lieu cette année sur nos 2 stades - Chindrieux et Serrières en Chautagne, où ces jeunes enfants, qu'ils soient débutants ou déjà habitués, ont très sérieusement progressé et pris du plaisir à pratiquer leur sport favori devant les parents venus les encourager. En plus d'un tarif de licence à l'année bas, le club a offert aux enfants une écharpe à l'effigie du club pour leur anniversaire et le père noël a apporté un tee shirt. Chaque catégorie a eu ou va avoir sa sortie en fin de saison. (Sortie à walibi, lasergame, bowling...) La conclusion de la saison a été un tournoi U11 - U13 organisé à Chindrieux le samedi 13 juin sur toute la journée. En parallèle à ce point sportif, le Bureau du Club poursuit ses tâches rituelles, d'encadrement, d'organisation et de gestion avec une équipe 100% bénévole... Une nouvelle arrive ... Nous venons de faire un bref bilan de la saison écoulée, mais nous sommes déjà à pied d'œuvre pour préparer celle qui arrive à grand pas. Toutes les équipes de jeunes seront reconduites avec un encadrement diplômé. C'est avec plaisir que nous accueillerons vos enfants (filles et garcons) nés entre 2001 et 2010, N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Le club reconduira « le mois découverte » permettant à tout enfant dès l'âge de 5 ans, de venir s'essayer gratuitement et sans engagement au football en septembre prochain, et se tient d'ores et déià à votre disposition pour tous renseignements concernant les inscriptions de la rentrée prochaine... Nous accueillons bien évidemment toutes les personnes qui souhaiteraient intégrer le club, en tant que joueur, encadrement ou bénévole.

Vous trouverez toutes les infos nécessaires et contacts du club sur www.fcc.footeo.com ou par téléphone au 06.32.60.14.18

Le président Fabien FONTAINE, profite de ce bulletin pour adresser au nom du club tous ses remerciements à l'ensemble des acteurs du club, aux Chautagnards qui répondent présent lors des manifestations, aux supporters, aux sponsors, mairies et Communauté de Communes pour leurs soutiens.... vous souhaite une bonne trêve estivale, et vous donne rendez vous pour la saison prochaine...



SPORTEZ VOUS BIEN !!!!



SSOCIATI

Twirling

Pour la 3e saison le twirling club de chautagne a repris ses entraînements depuis le mois de septembre 2014, dans la salle Noël GIRARD ABRY tous les samedis de 9h00 à 12h00, avec cette année 20 licenciés sportifs.

En début de saison Éloise a réussie son examen d'initiatrice et a rejoint Clemence notre monitrice AF 2. Quatre twirleurs ont réussi leur degrés. Au mois de mars le twirling club representera la Chautagne pour le challenge d'hiver qui se déroulera à BEAUREPAIRE en Isère, ainsi que le 7 juin au challenge de printemps à YENNE.



Pour tous renseignements contacter Cathy FERVEL au 06/60/46/85/64 ou par e-mail: twirlingclub.dechautagne@laposte.net

Entraide à Chindrieux



Jean-Francois, Monique, Reine, Paul, Michel et Dominique. Tous très dévoués ont distribué tout au long de l'année: 1660 repas préparés par Odile à la maison de retraite.

N'hésitez pas à nous faire appel même momentanément, à bénéficier de ce service à domicile en appelant le 04 79 54 23 35 ou le 04 79 54 05 70.



Le Sou des Écoles



Le sou des écoles est une association, animée par des parents dynamiques et bénévoles. Le but est de rassembler des fonds pour financer les projets et sorties des enseignants, et ainsi assurer la gratuité des activités auxquelles les enfants participent.

Grâce à vous tous, l'an dernier, le sou a financé de nombreuses activités à hauteur de 6 500 € : achat de centaines de livres. sortie au Revard, spectacle de Noël, balade en bateau et aguarium d'Aix-les-Bains, accrobranche de Motz, classe nature à Saint-François-Longchamp, visite guidée et ateliers aux Marais de Lavours...

Nouveauté cette année : mise en ligne d'un site internet commun École et Sou de Chindrieux. Il a pour ambition de vous donner le maximum d'informations dont vous avez besoin et de vous informer en temps réel. (Sorties, menu de la semaine, activités périscolaires, manifestations...).

Voici l'adresse: www.myskool.net/ecole-primaire-chindrieux Si vous êtes intéressés pour rejoindre une équipe bien sympathique et motivée, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus!

Retrouvez également l'actualité du Sou des Écoles sur Facebook:

www.facebook.com/pages/Le-sou-des-écoles-de-Chindrieux

MANIFESTATIONS 2015:

- vendredi 13 mars : carnaval et défilé de char :
- samedi 14 mars : repas dansant :
- samedi 30 mai : vente de pâtisseries ;
- vendredi 19 juin : kermesse et fête de l'école :
- samedi 21 novembre: vente de diots, patates et pormoniers;
- début décembre : vente de sapins et chocolats de Noël.

La Chautagnarde



La Chautagnarde 2014 n'a pas connu le nombre de participants attendu sur les deux courses (12,5 et 19 km), mais le nombre d'enfants qui s'étaient donnés rendezvous ce dimanche matin. pour représenter leur école était impressionnant.

En effet, le challenge des écoles que nous avons mis en place il y a deux ans, commence à faire parler de lui; plus de 140 participants cette année. Chindrieux fut encore cette année l'école la plus représentative. Nous tenons particulièrement à remercier l'équipe du sou des écoles qui nous a bien aidé pour la mise en place du challenge.

Nous vous donnons rendez vous le 10 et 11 octobre 2015 pour la 20e édition.

Merci à tous ceux qui nous aident depuis la création de cette manifestation sportive.

L'équipe de la Chautagnarde

Secours Catholique de Savoie PARTAGEZ VOS VACANCES : DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Les vacances permettent un temps de construction personnel dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagerez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Accueillez 2 à 3 semaines pendant l'été un enfant de 6 à 11 ans ; vous participerez à son développement et à son épanouissement ; vous contribuerez aussi à promouvoir ses capacités et son autonomie.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez le SECOURS CATHOLIQUE de SAVOIE au 04 79 60 54 00 • E-mail : afv.730@secours-catholique.org

Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens

Croix Rouge, antenne de Chautagne

boutique fonctionne parfaitement et répond à une demande de la population aussi bien Chautagnarde que des départements limitrophes.

Très régulièrement, la boutique propose des réductions de moins 50 % ce qui permet à beaucoup de familles de se vêtir, de trouver de

prix. Pour les rayons bébés, enfants et ados, il est bien rare de repartir les mains vides.

Nous rappelons aux donateurs que les vêtements sont mis directement en vente. c'est pourquoi nous sommes exigeants sur la propreté des dons.

Depuis le mois de mai 2011, la Vesti- la vaisselle ou objets de décoration à moindre Depuis le dépôt et la vente, la boutique est ouverte: lundi et jeudi de 14 h à 18 h, mercredi de 9 h à12 h.

Tél.: 06 17 34 16 24 ou 06 83 26 08 94

VESTI-BOUTIQUE CROIX ROUGE Pôle Malvoisie • Ruffieux 73310

ASSOCIATI

Le groupement de Sylviculteurs de Chautagne Siège social : mairie de Ruffieux - 73310

- Le Groupement est créé le 16 avril 1991 sous I > Conseil de gestion avec l'appui du C.R.P.F. forme d'Association loi 1901.
- But du Groupement : Aider les propriétaires forestiers à améliorer la gestion de leurs forêts
- Périmètre d'activité du Groupement le Groupement est ouvert à tous les propriétaires de forêts situées dans les communes suivantes (28) : • Aix-les-Bains • Albens • Billième • Bourdeau • Brison • Cessens • Champagneux Chanaz
 Chindrieux
 Conjux
 Jongieux
 La Balme . La Biolle . La Chapelle-du-Mont-du-Chat . Lucey . Motz . Ontex . Ruffieux . Saint-
 - Pierre- de-Curtille Saint-Genix-sur-Guiers Saint- Germain-la-Chambotte
 Saint-Girod
- Saint- Innocent
 Saint-Jean-de-Chevelu Saint-Paul-sur-Yenne • Serrières-en-Chautagne
- Tresserve Vions Yenne.

ACTIONS PROPRIÉTAIRES MISES EN ŒUVRE PARLE GROUPEMENT:

- Formation des propriétaires forestiers :
- réunions d'information sur divers aspects de la sylviculture et de la gestion des forêts (populiculture, feuillus nobles, balivage, amélioration des taillis, cubage des bois, fiscalité forestière, etc..):
- visites et tournées forestières :
- mise en place de placettes de démonstration ;
- · mise à disposition des adhérents, des notes techniques diffusées par le C.R.P.F.;
- mise à disposition de matériel forestier.

- Assistance technique pour la réalisation de travaux forestiers:
- populiculture : reboisement, taille, élagage, etc ;
- élagage et éclaircie des plantations résineuses ;
- balivage et remise en valeur des taillis ;
- plantation de feuillus précieux ;
- reboisement des friches forestières.
- Amélioration de la délimitation des parcelles boisées, indispensable à une bonne gestion forestière.
- Aide au regroupement des propriétaires pour la réalisation d'opérations en commun.
- Commercialisation des bois en liaison avec la coopérative forestière COFORET section ALPES.

Parution du « Bulletin des Sylviculteurs Savoyards » en liaison avec l'Union des Groupements de Sylviculteurs de Savoie et le C.R.P.F. Parution du « Forestier Privé » en liaison avec le C.R.P.F.

PRENEZ CONTACT AVEC NOUS:

- ROSSET Marcel président 73410 Saint-Germain-la-Chambotte
- BOCQUIN Henri vice-président 73310 Serrières-en-Chautagne
- MARTIN André secrétaire 74000 Annecy
- CAGNON René trésorier 73310 Ruffieux

- BURGUBURU Jacques 73170 Yenne
- CAGNON Christian 73310 Ruffieux
- COUDURIER Michel 73110 Chindrieux
- DEJEY Laurent 73310 Ruffieux
- DUCRUET Jean-François 73310 Ruffieux
- DUCRUET Sébastien 73310 Ruffieux
- FONTAINE Jean-Noël 73310 Ruffieux
- GRANGE Eugène 73410 Cessens
- MAY Bernard 73170 Yenne
- MOULIN Claude 73310 Serrières-en-Chautagne
- NANTOIS Jean-Claude 73370 Bourdeau
- PICUT Gilbert 73310 Saint-Pierre-de-Curtille

Le conseiller forestier du C.R.P.F. Rhône-Alpes

Bruno Viallet

- Maison de l'Agriculture et de la Forêt
- 40. rue du Terraillet
 73190 Saint-Baldooh
 - Tél.: 04.79.60.49.12 / 06.11.48.19.92
 - Courriel: bruno.viallet@crpf.fr

▼ Naissances **▶** Décès CHARVIER Leyanna JOURNET Alice 04/01/2014 épouse ABRY 03/01/2014 **DEMAREST Suzanne** 11/04/2014 **AHSATAL Baptistine** 12/04/2014 FLORINI Paolo épouse PEYSIEUX 04/01/2014 MEYER Lenny 28/04/2014 MANIFICAT Bernard 06/01/2014 BRETAGNE Célia 30/04/2014 JOURNET Raymond 24/01/2014 06/05/2014 GRAVIL Evan BAILLY Elisabeth PERIER-LECLERCQ Raphael 07/06/2014 09/02/2014 épouse CIROU 16/07/2014 TRUCHE Louane SUREL Lucienne 31/07/2014 **GOURY Justine** épouse THERMOZ 13/02/2014 DELAHAYE Thais 19/08/2014 FAUGERE Jacqueline DE PASSOS JACINTO Zoé 13/09/2014 épouse JOURNET 26/02/2014 RICHARD Maëline 15/09/2014 **REYNDERS Maurice** 31/03/2014 ROCHER Ézequiel 23/10/2014 HENROTTE Michel 14/04/2014 JOURNET Elsa 27/12/2014 PIERREGROSSE Renée épouse LASLAZ 29/04/2014 ▶ Mariages LEFEVRE Pierre 09/05/2014 COCHET Cyriel **GALLICE Suzanne** & BONIER Sébastien 07/06/2014 épouse PEETERS 14/05/2014 **RAVIER Marc** 23/09/2014 JOURNET Josiane & FOUCAUD Charlotte 21/06/2014 02/10/2014 **GODDARD Nicolle** WEIS Alexandre VINCENT Jean-Philippe 08/12/2014 & RIVOIRE Lucie 17/07/2014 Marie-Louise GODDARD MARIN Claude épouse DOCHE 26/12/2014 08/08/2014 & ODELIN Anne-Cécile PILLOUD Marie-Antoinette 27/12/2014 COMTE Sébastien & LENOIR Caroline 09/08/2014 JOURNET Olivier & BIR Jennifer 30/08/2014

2015

		▶ Décès	
		GENTIL Claude	07/01/2015
		DRILLON André	10/01/2015
		COLLET Jacques	20/01/2015
-2		CORRAL FERNANDEZ Teresa	
		épouse NIEMBRO	2/02/2015
Naissances		RICHARD Roger	9/02/2015
LEBRUN Gaïa	30/01/2015	NANTOIS Philippine	
DUFONTENY Rachel	31/01/2015	épouse BARBIER	13/02/2015
THIVILLON Rose	10/03/2015	COUDURIER Jeanine	10/00/00/15
GODDARD Dorian	29/03/2015	épouse PEPEY	18/02/2015
PERNET Lina	05/06/2015	GODDARD Andrée	6/03/2015
BRISON Côme	19/06/2015	épouse CHAPOTTON	0/05/2013
REYROLLE Maxime	22/05/2015	MANTEL Georgette épouse BOLLARD	09/03/2015
140		TERRIER Francisque	20/03/2015
1		CAGNON Francia épouse REY	25/04/2015
		ALMAND Jacqueline épouse DESNOYERS	11/06/2015
		DOCHE Roland	19/06/2015
37		LORRAIN Irène épouse BARBIER JOURNET Joseph	8/06/2015 26/06/2015
F - 35		occinite i occepii	20/00/2010

I e Élagage Renoit Marion

▶ SERVICES DI	E SANTÉ
 Médecins 	
	Docteur Grand - 04 79 52 27 39
	.Docteur Verjus - 04 79 54 23 73
	61, rue du Perron Docteur Matéo - 04 79 34 05 83
	30, chemin du Verdan
 Dentiste 	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Doc	teur Olivia Périn - 04 79 54 28 54 127, route de Seyssel
 Kinésithérape 	
	.Fabrice Hirvois - 04 79 54 55 17
	Immeuble Lamartine
Mme	es Darve / Capart 04 79 54 00 36
 Osthéopathe 	311, rue de l'église
	Gontier-Bérenger 04 79 34 70 93
 Infirmières 	
Orthophonist	.Cabinet Raburel 06 09 14 32 44
Orthophonist	Sophie Pfeffer 04 79 63 58 04
	287, rue des Pilloud
 Pharmacie 	
Pha	armacie Lalégerie 04 79 54 20 62
***************************************	933, route d'Aix-les-Bains
▶ ARTISANS ■	
Carreleur	Decobat

SERVICES DE SANTE	• Elagage Benoit Marion	
Médecins	ÉlectriciensSébastien Marty	
Docteur Grand - 04 79 52 27 39	Grégory Gravil	
	Charpente-Couverture-Zinguerie	
Docteur Verjus - 04 79 54 23 73	Journet Gilles	
61, rue du Perron	CharpenteJulien Nonglaton Charpente	
Docteur Matéo - 04 79 34 05 83	GaragistesGarage BIMET	
30, chemin du Verdan	Garage Chesnel	
Dentiste	Géométre Géode - Frédéric Gaimard	
	Hivernage de bateauxYscklif Bimet	
127, route de Seyssel	Maçon-Peintre-Carreleur Michel Giannico	
Kinésithérapeutes	PaysagistesFlorian Journet	
Fabrice Hirvois - 04 79 54 55 17	Christian Perrin	
Immeuble Lamartine	Roger Catinaud	
Mmes Darve / Capart 04 79 54 00 36	• Peintres Amoros et Ducruet	
311, rue de l'église	Renov'73	
Osthéopathe Manage Continue Dévenger 04 70 24 70 02	Decobat	
Mmes Gontier-Bérenger 04 79 34 70 93	Plombiers-ChauffagistesJean-Luc Rousseaux Carrara Canagant	
73, bis Route de SeysselInfirmières	Carraro Concept	
	• Sculpteurs Franck Savignac • Sculpteurs	
57, rue du Perron	Frédéric Clerc-Renaud	
Cabinet Raburel 06 09 14 32 44	Gaïd Nicole	
Orthophoniste		
Sophie Pfeffer 04 79 63 58 04	▶ AGRICULTURE	
287, rue des Pilloud	Agriculteur Ferme du Saget	
Pharmacie	Apiculteur Le Rucher de Chautagne	
	• Céréalier	
933, route d'Aix-les-Bains	Coopératives viticoles Domaine de Vignésens	
ARTISANS December	Viticulteurs Indépendants Clara Papaud Frédéria & Laurent	
 Carreleur Decobat Carrosserie de Chautagne 	Clerc-Renaud Frédéric & Laurent	
Chaudronnier SAS Richard Métallurgie	Yannick Thonet	
- Chaudionniei SAS nichard Metallurgie	Taninick monet	

	Bernard Rev
	Jean Michel Thonet
	Terroirs de Chevianeux
COMMERCES ====	
 Agences immobilières 	Concept Immo
***************************************	Optimhome
• Banques & Poste Cre	
	La Banque Postale
Bar-Tabac	Le Relais de Chautagne
 Boucherie-Charcuterie 	Sébastien Martin
Boulangerie	Au bon pain
Boulangerie Cabinet d'assurance	Groupama
Chauffage Écrivain Public	Chautagne Énergie
Écrivain Public	Christine Macé
Épicerie	Vival
Esthéticienne	Sophie Esthétique
Fleuriste	Fleurs de Jasmin
• Jardinerie Compto	ir du Village Gamm Vert
 Location pédalos - bat 	
•	011.00
	Christophe Perrier
Pêcheries	
	Cédric Giroud
• Restaurants Bar	-Restaurant de la Plage

	O'Lac
Salons de coiffure	Salon Cathy
	Collet'c'Tif
	Béatrice Coiffure
Taxi	

Numéros

UTILES

La poste :

ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h : **3631**

Gendarmerie: dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, les résidents peuvent venir signaler leur absence afin d'effectuer des surveillances supplémentaires des domiciles. Pour plus de renseignements: 17

▶ Centre de secours : 18

▶ SAMU : 15

Centre anti poison: 04 72 11 69 11

Centre des grands brulés Lyon : 04 72 11 75 98

▶ Centre hospitalier :

Aix les Bains: 04 79 88 61 61
Belley: 04 79 42 59 59
Chambéry: 04 79 96 50 50

SIDA info service: 0 800 84 08 00

▶ Drogues info service : 0 800 23 13 13

▶ Enfance maltraitée : 119

Info service violences conjugales: 3919

▶ Centre national de la maltraitance : 3977

La mairie : ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h : 04 79 54 20 36

▶ La bibliothèque municipale :

04 79 52 20 95

L'école: 04 79 54 21 54

▶ La cantine et garderie municipale : 04 79 52 18 65

▶ La déchetterie

Praz - 73310 Chindrieux : ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Office du tourisme
Saumont - 73310 Ruffieux : 04 79 54 54 72

Communauté de Communes de Chautagne Saumont - 73310 Ruffieux : 04 79 54 51 08

▶ Camping municipal
Chemin des Choitres - 73310 Chindrieux :
06 98 82 20 36

▶ ALCC

Chemin des Choitres - 73310 Chindrieux : 04 79 54 52 54

Veolia: 0969 323 458

▶ Réseau téléphonie fixe : 1013

Internet: 3900

▶ Erdf: 09 726 750 73

Maison du droit et de la justice 1500, bd Lepic - 73100 Aix-les-Bains : ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h : 04 79 34 00 53

▶ Conciliateur de justice :

RDV auprès du secrétariat de la mairie de Ruffieux, tous les premiers mardis du mois de 9h à 12h.

Présence numérique

La mairie de Chindrieux maintient le site www.chindrieux.fr sur lequel vous pouvez retrouver les informations essentielles de la commune et de son fonctionnement.

Pour les évenements sur Chindrieux et en Chautagne nous alimentons aussi la page facebook : https://www.facebook.com/Chindrieux

La mairie peut également être contactée à l'adresse courriel : mairie@chindrieux.fr

Journal d'informations municipales édité par la Mairie de Chindrieux.

- Directeur de publication :
 Marie-Claire Barbier
- Comité de rédaction :
 A. Charvier, A. Ducruet, M. Michaud,
 I. Petite. G. Rosset.
- Création / impression :
 Gonnet-Imprimeur



